

Apprivoiser le dur hiver

Marcel Moussette

Number 63, Winter 1995

Chaud l'hiver

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17301ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Moussette, M. (1995). Apprivoiser le dur hiver. *Continuité*, (63), 22–25.



De l'âtre qui « chauffe le dehors » au système de chauffage central, nous avons balbutié, cherché, essayé, inventé pour rendre l'hiver un peu moins menaçant. Un défi qui marque un peuple au fer rouge !

Apprivoiser le d'hiver hiver

PAR MARCEL MOUSSETTE,
ETHNOLOGUE

Aujourd'hui, il suffit de tourner un thermostat pour obtenir une source de chaleur qui nous procure sans délai un confort appréciable. On oublie trop souvent que le chauffage électrique et ses plinthes si commodes demeurent le fruit d'un long processus d'adaptation. Car, il n'y a pas si longtemps, se chauffer nécessitait une série de gestes, un rituel qui accaparait beaucoup de temps et d'énergie. Le chauffage tenait alors une place dominante dans la vie quotidienne. Non seulement il permettait de se prémunir contre les rigueurs de l'hiver mais il était aussi la source de première nécessité pour la préparation des aliments. Autour de l'âtre du foyer, la famille se réunissait pour manger, se réchauffer et se reposer.

Le chauffage domestique avait jadis une telle importance qu'il influençait l'ensemble de l'environnement humain, se répercutant sur l'architecture, les activités des habitants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des habitations, et leur santé. Même la tradition et le folklore lui accordaient une place importante.

Puis l'âtre ne servit plus bientôt que pour le spectacle de la flamme, la fonction de chauffage étant assumée par les poêles et leurs tuyaux installés un peu partout dans la maison. Ayant perdu son aspect utilitaire, le foyer quitta la cuisine pour se retrouver au salon comme un élément décoratif.



Fusain de M. A. Suzor Côté
Photo : Musée du Québec

Le choc du froid

Quel choc les nouveaux venus de France n'ont-ils pas dû subir lors de leur premier hiver en sol canadien ! Choc souvent mortel d'ailleurs...

Mal chauffés dans les logis laissant passer les quatre vents, se nourrissant de salures qui provoquaient des carences vitaminiques, les premiers Français passent l'hiver de peine et de misère. Il faut être solide pour résister et la mort s'en donne à cœur joie. Jacques Cartier, durant son premier hivernement, en 1535-1536, près de la rivière Saint-Charles à Québec, perd 25 de ses « bons compagnons ».

De Monts et Champlain, à l'île Sainte-Croix, à la frontière du Maine et du Nouveau-Brunswick, à l'hiver 1604-1605, laissent derrière eux 36 sépultures. Au lieu du prospère comptoir de traite des fourrures ou du paisible hameau d'agriculteurs dont on avait rêvé, les survivants de l'hiver en sont réduits à laisser derrière eux des cimetières comme traces marquantes de leur passage...

Après plusieurs années d'établissement, le colon reste vaincu. Même la résidence des Jésuites, à Québec, ne protège guère son monde et le père Paul Le Jeune écrivait, en 1633 : « il m'est arrivé qu'en écrivant fort près d'un grand feu, mon encre gelait [...]. J'ai souvent trouvé de gros glaçons attachés le matin à ma couverture, formés du souffle de l'haleine ; et m'oubliant de les ôter le matin, je les trouvais encore le soir. »



Après une certaine période d'abandon, on a retrouvé le charme du spectacle de la flamme. Ici, un grand foyer de cuisine du Séminaire de Québec et un foyer finlandais d'aujourd'hui.

Photos : E. Wiley et N. Senff



Du côté des Amérindiens

Dans de telles conditions, pourquoi les nouveaux venus n'ont-ils pas copié les façons de vivre des Amérindiens qui résistaient aux rigueurs du climat depuis des millénaires ?

Les Indiens se chauffaient et cuisaient la nourriture à l'aide de grands feux ouverts dont la fumée s'échappait par des ouvertures pratiquées dans le toit de l'habitation. Pourtant, que ce soit à propos de la « longue-maison » des Iroquois sédentaires avec ses foyers multiples ou de la hutte conique ou hémisphérique des Indiens nomades avec son foyer ordinaire ouvert, les Européens ne sont pas élogieux : on se plaint de la promiscuité des humains et des chiens, bien sûr, mais aussi de la fumée qui fait pleurer et qui est parfois tellement dense qu'elle rend aveugle. À lire les missionnaires, on se demande comment les Amérindiens ont pu survivre à une si grande misère depuis tant de siècles !

En conséquence, il était normal que les nouveaux venus importent en Amérique leur style de maisons des provinces françaises, tout en les adaptant aux rigueurs du climat. Avec leur établissement permanent dans la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle, les Français apportent donc avec eux leur familière grande cheminée de pierre de l'Ouest de la France, destinée à la fois au chauffage et à la cuisson dans l'âtre. On se rend vite compte que ces cheminées installées dans les murs pignons se trouvent à « chauffer le dehors ». Et dès la deuxième moitié du XVII^e siècle, on les construit plutôt au centre de l'habitation, où leur chaleur est utilisée beaucoup plus efficacement. Une telle disposition permet de faire la cuisson des aliments du côté cuisine-salle de séjour, alors que de l'autre côté, le dos du foyer diffuse une chaleur qui

rend plus confortable le sommeil dans les « cabanes », ces lits entourés de lourds rideaux. Chez les gens plus à l'aise, les fonds des âtres ou les contrecœurs de ces cheminées de pierre sont ornés de plaques de fonte décorées en relief de scènes de la Bible, de la mythologie grecque ou même d'armoiries.

Chez les gens du commun, en particulier dans les habitats primitifs des colons, la situation est tout autre : les petites maisons de bois sans fondations, à toit d'écorce ou de chaume, sont équipées de cheminées dites « à quatre bâtons », consistant en une structure faite de quatre longues perches verticales reliées les unes aux autres par des barreaux horizontaux et enduite d'argile mêlée de paille, avec, en son centre, de bas en haut, un conduit pour la fumée et, à la base, une ouverture suffisamment large et haute pour l'âtre.

On entretenait de grands feux dans la cheminée. Malgré cela, on souffrait du froid : la chaleur produite par le foyer étant très localisée, les habitants de la maison, assis en face du feu, se faisaient rôtir d'un côté mais gelaient de l'autre. Même si l'on connaît à cette époque la valeur calorifique des différentes espèces de bois comme combustibles, préférant les bois francs comme l'orme, l'érable, le chêne et le merisier, les quantités de bois demandées par ces cheminées étaient immenses. Les quatre cheminées du couvent des Ursulines de Québec brûlaient 175 cordes de bois par année. Et encore, mère Marie de l'Incarnation, première supérieure, se plaint du froid !

Puis vint le poêle !

Il faut aussi compter qu'avec l'accroissement de la population, le bois de chauffage commençait à se faire rare et à coûter cher, surtout dans des villes comme Québec et Montréal. Il n'est donc pas étonnant que, dans ces conditions, l'introduction du poêle à chauffer, appareil déjà répandu dans le Nord de l'Europe, au rendement calorifique quatre fois supérieur à celui de la cheminée à âtre, s'effectua avec une facilité déconcertante dans la vallée du Saint-Laurent. Non seulement cet appareil, qui enferme le feu dans ses six plaques de

métal, était-il plus économique et rendait-il l'habitation plus confortable, mais il soulageait aussi l'habitant canadien d'une bonne partie de la terrible corvée du bois de chauffage. La première mention d'un poêle se retrouve chez les Ursulines de Québec en 1668.

C'est près du poêle que l'on se retire pour trouver un relatif confort après le dur labeur ou par les jours de grands froids qui interdisent toute activité extérieure. À la fin du Régime français, on peut dire que l'utilisation du poêle est commune, certains riches personnages en possédant jusqu'à quatre ou cinq dans leur maison. Chez les gens aisés, ces poêles sont en fonte, à six plaques, et les plus populaires sont importés d'Allemagne et décorés de scènes tirées du Nouveau Testament, comme les noces de Cana ou la Samaritaine. Certains de ces poêles de fonte sont fabriqués aux Forges du Saint-Maurice, à quelques kilomètres au nord de Trois-Rivières, à partir de 1742. Chez les moins bien nantis, on s'équipera aussi de poêles, mais en brique ou en tôle, bien meilleur marché.

Les habitants de la Nouvelle-France vivent tout l'hiver dans l'endroit où se trouve le poêle. Ils travaillent, mangent, dorment près de cette source de chaleur. C'est dans la cuisine que se passent les veillées où l'on danse, chante, raconte des histoires et joue aux cartes. Avec le poêle, le confort à l'intérieur de la maison est grandement amélioré. Mais la mauvaise ventilation des lieux et la poussière qui brûle sur les plaques surchauffées des poêles rendent l'atmosphère peu saine, voire propice aux maladies pulmonaires si on en croit les descriptions de l'époque.

Le passage du flambeau

À la Conquête, les nouveaux venus conserveront ces poêles, ces feux enfermés adoptés par les Canadiens du Saint-Laurent, mais ils apporteront avec eux des grilles de foyer en fer en forme de panier, fonctionnant souvent à l'aide d'un combustible peu commun du temps de la Nouvelle-France, le charbon. Ces grilles, peu efficaces en comparaison des poêles, permettent de voir la flamme, donc de jouir non seulement de sa chaleur, mais aussi de sa couleur et de son mouvement. Cette valeur accordée par les Britanniques à la flamme vive aura des répercussions sur la forme même des poêles à chauffer, dont certains, comme les poêles de Franklin inventés au milieu du XVII^e siècle, sont complètement ouverts sur un côté de manière à laisser voir la flamme.

De haut en bas : un poêle simple tel qu'on les fabriquait entre 1817 et 1845 ; un poêle de chambre simple, caractérisé par ses petites dimensions ; un poêle double à chauffer et à cuire. Tous ces poêles ont été coulés et moulés aux Forges du Saint-Maurice, près de Trois-Rivières.

Photos du haut et du centre : Musée canadien des civilisations. En bas : E. Wiley



En même temps que ces grilles à charbon se répandent parmi la population aisée, le poêle à chauffer devient plus pratique ; on commence à s'en servir aussi pour la cuisson des aliments, abandonnant l'âtre où l'on a traditionnellement cuisiné depuis des siècles, sinon des millénaires.

Cet abandon de l'âtre implique des changements architecturaux importants dans les habitations et la transformation des poêles eux-mêmes. Les nouveaux poêles à chauffer et à cuire, introduits vers les années 1770, sont dits « à deux ponts » ou « doubles ». Ils consistent en un foyer de poêle à six plaques ordinaire surmonté d'un four s'ouvrant par deux battants latéraux. À l'époque, de tels poêles sont fabriqués aux Forges du Saint-Maurice, au Québec.

La popularité de ces poêles donne lieu dans les années 1850 à l'invention d'un poêle typiquement québécois, le poêle « triple » ou « à trois ponts », constitué d'un poêle double dont le fourneau est surmonté d'un réchaud. Le poêle simple à six plaques est lui aussi transformé en cuisinière : on amincit la plaque du dessus de façon à mieux chauffer les chaudrons servant à la cuisson ; on perce cette plaque de « ronds » ; on y incorpore à l'arrière un four ; on en abaisse parfois la surface supérieure ; on en surélève, dans certains cas, le foyer, etc., pour en arriver à cette grande diversité des « poêles de cuisine » qui apparaissent au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Vers l'ère moderne

Cette prolifération des formes, que l'on retrouve principalement dans les brevets d'invention émis sur une base systématique à partir de 1824, correspond aussi à la diffusion dans les nouveaux lieux de peuplement de cette technologie de la fonte maintenant liée à l'industrialisation naissante. C'est ainsi que le Haut-Canada, où l'on ne commence la production d'appareils de chauffage que vers 1820, compte déjà au moins 69 fabricants vers 1850.

Cette recherche d'une efficacité plus grande se traduit par la mise au point, dès la première moitié du XIX^e siècle, de systèmes de chauffage centraux utilisant la vapeur, l'eau chaude et, déjà, l'air chaud. Bien entendu, l'usage de ces systèmes compliqués se limite encore aux villes et à quelques grands édifices publics, comme l'hôtel du gouvernement à Toronto, dans les années 1840.

Toutes ces innovations vont de pair avec les progrès techniques de la révolution industrielle, mais il est certain qu'elles se font sous le coup de pressions venant de l'environnement. En effet, si le bois ne manque pas dans les campagnes, il est certain qu'en ce début du XIX^e siècle la situation est tout autre dans des villes comme Montréal et Québec où le précieux combustible atteint des prix qui dépassent les moyens pécuniaires des gens peu fortunés.

Les citadins achètent ce bois des cultivateurs desservant la ville, surtout l'hiver grâce aux « traînes à bâtons » tirées par des chevaux. Ils l'acquièrent aussi dans le port de la ville, en achetant des fonds de « cages », ces immenses radeaux de pin qui servent à acheminer le bois de construction des Pays d'en haut vers leurs principaux lieux d'utilisation ou d'exportation. À partir des années 1840, il faut aussi compter l'usage par les citadins des classes populaires du charbon de terre apporté par bateau d'Angleterre, d'Écosse et des États-Unis, dont le prix est concurrentiel à celui du bois. D'autres combustibles, comme les dérivés du pétrole et le gaz, commenceront à être utilisés dans les années 1860, mais il faudra attendre le XX^e siècle pour que leur usage se généralise.

Ainsi, de la Conquête à la Confédération, cette évolution s'est poursuivie, mais cette fois sous une coloration nouvelle : celle du changement et de l'innovation. S'ils peuvent encore être considérés comme des réponses à un milieu naturel peu favorable, car on était encore à la recherche de chaleur et de confort, la plupart de ces changements et innovations sont dus à des facteurs historiques et culturels. D'abord, après la Conquête, les Britanniques ont apporté avec eux des habitudes culturelles et des appareils de chauffage bien différents de ceux que les Canadiens avaient connus jusque-là : on leur doit l'introduction des grilles de foyer et, par là, le prolongement de la popularité des feux ouverts jusqu'à une date assez avancée dans le XIX^e siècle. C'est aussi à cause de la Conquête que les poêles écossais, qui ont eu une si grande influence sur le décor et la forme du poêle canadien à six plaques et à deux portes, ont été importés en grande quantité. De plus, à partir des années 1820 et 1830, la proximité des États de la Nouvelle-Angleterre, de plus en plus industrialisés, a commencé de se faire sentir. Par la rivière Richelieu ou par les lacs Ontario et Érié arrivent à Montréal, Toronto et dans d'autres villes du Haut-Canada les nouveaux poêles américains à la mode ainsi que les calorifères et les cuisinières.

Aussi, l'introduction du poêle dans les maisons a eu des répercussions profondes sur les habitudes de vie des gens de ce pays. Non seulement les poêles favorisent-ils le cloisonnement de l'espace à l'intérieur de la maison, mais ils entraînent de grands changements dans la cuisson des aliments : l'abandon des foyers à âtre à leur profit implique l'adoption de toute une gamme de nouveaux mets au détriment de ceux qui sont préparés dans l'âtre. Cet état de fait pourrait bien expliquer pourquoi il reste si peu d'anciennes recettes du Régime français dans notre bagage culturel.

Ce texte, publié sous sa forme originale dans *Horizon Canada*, n° 27, 1985, a été revu et adapté par François Varin pour le magazine *Continuité*.

